CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74
3 avenue de la plaine - BP 340
74 008 Annecy
Tél: 04.50.52.30.00
ufoval@fol74.org

En savoir plus : ***www.fol74.org***

Les indispensables :

Pass nautique

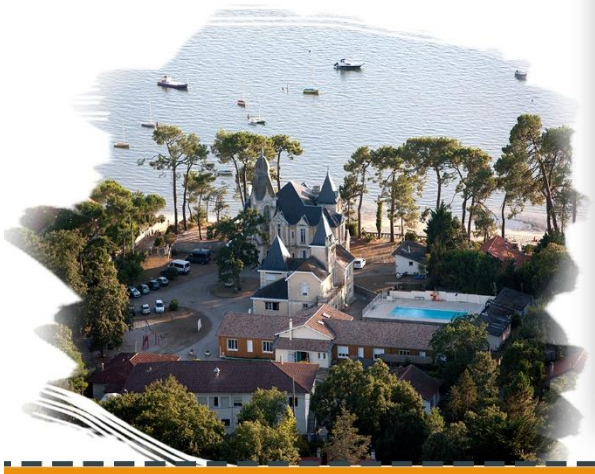

Taussat

Place aux Pirates !

Centre de vacances Castel Landou Réf. 074002001

Envie d'un séjour varié et rythmé entre terre et mer ? L'équipe de Castel Landou n'attend plus que toi !

Au programme de ce séjour riche en sensations :

4 séances de catamaran pour prendre la mer, apprivoiser sa voile et s'aventurer sur le bassin avec 1 séance de canoë. De retour sur la terre ferme, on passe une agréable journée au Kids Parc !

Sans oublier les journées à thème, les grands jeux, les baignades et une journée à la mythique Dune du Pilat... fous rires et souvenirs plein la tête garantis !

Vacances Pour Tous – 21 rue Saint Fargeau – CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20
Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative
Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379
Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04 - Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

LES ACTIVITES

A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant, document spécifique non fournis par la famille… Nous ferons le maximum pour remplacer celle-ci.

Catamaran * Pass'nautique Les enfants se rendent à pied au club de voile d'Andernos ou Arès. L'activité est encadrée par des moniteurs diplômés d'Etat. En début de séance, les enfants s'équipent de gilets de sauvetage et vont chercher le matériel dans le hangar à proximité. Lors de la première séance, les moniteurs leur apprennent le vocabulaire spécifique de la voile. Les enfants apprennent à amarrer, à manier le gouvernail, à hisser et à orienter la voile. L'activité est organisée en fonction de la marée, le bassin se vidant en grande partie à marée basse.

Kayak * Pass'nautique une initiation kayak est mise en place sur l'Eyre.

Kids Park Ce parc d'attractions sur le thème des pirates se situe à Gujan Mestras à 45 min du centre en car. Les enfants pourront profiter toute une journée des différentes attractions faites spécialement pour les moins de 12 ans (le boulet de canon, le bateau pirate, le lagon des pirates, la jungle mystérieuse...).

Baignades à la piscine et à l'océan les baignades s'effectuent toujours sous la surveillance d'une personne qualifiée (surveillant de baignade, BNSSA…). Un animateur pour 8 jeunes. Le centre dispose d'une piscine de 9 mètres sur 12 mètres avec une profondeur progressive de 40 cm à 1m60. Les baignades à l'océan se font à la plage surveillée où se trouve un poste de sécurité de Maîtres-Nageurs-Sauveteurs (MNS). La plage se trouve à une vingtaine de kilomètres du centre. Les jeunes s'y rendent en bus ou à vélo. L'organisation des baignades se fait avec les MNS, et il est possible de ne pas avoir l'autorisation de se baigner avec un groupe d'enfants (trop de vent, hauteur de vagues trop importante, trop de monde...). Les jeunes se baignent également dans le bassin à marée haute.

LE CENTRE

Le village de Taussat-les-Bains se trouve à 40 km de Bordeaux, au bord du Bassin d'Arcachon dans le parc régional des Landes de Gascogne.
D'une capacité de 195 lits, le centre « Castel Landou » se compose de 4 bâtiments implantés dans un grand parc. Il est idéalement placé au bord du Bassin avec un accès direct à la plage.
Les enfants, âgés de 3 à 17 ans, sont répartis par tranche d'âge. Chaque groupe d'âge occupe un bâtiment qui se compose de chambres spacieuses de 4 à 8 lits avec sanitaires et douches intégrés ou à proximité. De nombreuses salles d'activités, une salle à manger et sa terrasse, une piscine découverte surveillée, du matériel sportif (ping pong, volley, basket), une aire de jeux (toboggan, balançoire, …) complètent les équipements de base (lingerie, cuisine, infirmerie).

L'EQUIPE DE DIRECTION ET ANIMATION

1 animateur pour 5 enfants pour les – de 6 ans, 1 animateur pour 8 enfants pour les – de 11 ans, 1 animateur pour 10 jeunes pour les + de 12 ans encadrent les différentes activités.
L'équipe de direction se compose d'une directrice de centre, d'un directeur de colo, des adjoints par tranche d'âge et de deux assistantes sanitaires.
Les animateurs.trices, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage. Les activités spécifiques sont encadrés par des BE diplômés d'état.

LE TRANSPORT

Au départ de la région Auvergne Rhône Alpes, les voyages sont organisés de nuit en autocar de grand tourisme (en train de jour si l'effectif est faible, notamment sur les séjours de 7 jours).
Au départ des autres régions, les voyages sont organisés en train jusqu'à la gare de Facture Biganos ou Bordeaux. Transfert en car de la gare au centre. Le voyage s'effectue de jour.
Une convocation regroupant toutes les informations vous sera transmise 10 jours avant le départ.

SANTE

Veuillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes alimentaires particuliers.

Le suivi médical est assuré par un.e adulte qualifié.e qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes avertis. Si votre enfant a un traitement complet en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable à l'arrivée sur site ou à l'animateur responsable du convoyage en cas de transfert. Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant, pour garantir une meilleure prise en charge.
Si votre enfant est amené à prendre des médicaments sans ordonnance (contre la douleur), nous vous conseillons de joindre une autorisation parentale pour la prise de celui-ci.

ALIMENTATION

Une diététicienne élabore les menus axés sur les produits régionaux. Les séjours sont aussi l'ocassion de découvrir de nouveaux produits alimentaires. Les repas, préparés par le cuisinier du centre, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le partage du repas est un moment convivial, d'écoute et d'échange entre les personnes. C'est un temps éducatif durant lequel les animateurs.trices veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement au débarrassage, au nettoyage des tables... Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

LINGE

Le linge est lavé régulièrement par la lingère du centre. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs et de marque. Afin de réduire les risques de perte, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant.
Les animateurs sont vigilants aux accidents nocturnes. Des lavages d'urgence sont organisés si besoin.

ARGENT DE POCHE

L'animateur au départ vérifiera l'argent de poche, l'enveloppe sera ensuite remise dans la valise de votre enfant jusqu'à son arrivée sur le centre. A son arrivée l'enveloppe sera récupérée par l'équipe de direction pour les enfants de moins de 12 ans. Toutefois si votre enfant a plus de 12 ans et qu'il souhaite donner l'enveloppe à l'équipe, c'est possible. Nous conseillons d'apporter entre 5 et 40 euros, le montant varie en fonction de l'âge de votre enfant et de la durée du séjour.

OBJETS DE VALEUR

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (Console de jeux, bijoux, etc…). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée à la direction dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention : les vols, dégradation ou perte de téléphone portable ne sont pas couverts par notre Association. Le téléphone est récupérer sur la journée pour limiter le temps d'écran. Il est rendu sur un temps banalisé par jour en fonction de l'âge et des activités.

COMMUNICATION

INTERNET Des nouvelles sont données presque quotidiennement sur le blog du séjour, et régulièrement accompagnées de photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours. L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur la convocation de départ.

TELEPHONE Si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, faites-le entre 17h30 et 18h45 en vous armant de patience car les lignes sont souvent occupées. Si vous tombez sur le répondeur merci de laisser un message précisant le nom de votre enfant et vos coordonnées.

COURRIER Nous incitons les jeunes à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Vous pouvez l'adresser 7 allée Toulouse Lautrec 33138 LANTON TAUSSAT, veuillez préciser le nom de l'enfant.

E-mail: vous avez aussi la possibilité d'écrire par mail à votre enfant à l'adresse suivante : ufoval.74.taussat@wanadoo.fr. Cette adresse peut être utilisée pour envoyer des documents en cours de séjour.

AVANT LA COLO

Le/la directeur/trice publiera sur le BLOG “la lettre aux enfants”, ce document est à destination de vos enfants. Dans celui-ci le/la directeur/trice donnera les derniers détails et informations à connaître avant le départ en colo !

LE JOUR DU DEPART

Documents à remettre le jour du départ dans une enveloppe :

- Fiche sanitaire (remplie et signée)
- Médicaments + ordonnance (le cas échéant)
- Argent de poche
- Fiche d’inventaire (à mettre dans la valise)
- Pass Nautique

ASSURANCE

Tous les enfants participant à nos séjours sont assurés en responsabilité civile et individuelle accident. Nous vous rappelons que les pertes d’objets, les vols, les bijoux, les espèces ne sont pas garantis par l’assurance. En cas d’accident corporel, l’assurance intervient en complément des remboursements de la sécurité sociale et de votre mutuelle, sur présentation des bordereaux de remboursement accompagnés de la référence du sinistre qui vous sera communiquée par nos services.

FICHE TROUSSEAU

Nom et Prénom de l'enfant : ……..

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom du jeune, à l'aide de bandes tissées et cousues.		DANS LA VALISE	SUR SOI	Inventaire de l'animateur **ARRIVEE**	**DEPART**
VALISE ou SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	1				
TEE –SHIRT, POLO	8				
PULL ou SWEET dont **1 chaud**	4				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
SHORT, BERMUDA ou PANTACOURT	5				
PANTALON	3				
ROBE ou JUPE	Facultatif				
SLIPS, CULOTTES ou CALECONS	8				
PAIRES DE CHAUSSETTES	4 à 7				
PYJAMA (plus en cas d'énurésie)	2				
MAILLOT DE BAIN (pas de short)	2				
SERVIETTE DE PLAGE	2				
PETIT SAC A DOS pour la plage et balade	1				
SANDALETTES pour marcher (pas de tongs)	1				
NU-PIEDS	1				
BASKETS	1				
SERVIETTE DE TOILETTE	2				
GANT DE TOILETTE	1				
TROUSSE DE TOILETTE : Gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dent, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier					
NECESSAIRE COURRIER : Bloc, enveloppes, timbres, stylo					
AUTRES					
Gourde	1				
Sac à linge sale	1				
Chaussures d'intérieur	1				

PASS NAUTIQUE

SEJOUR :

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :
……..……

Date du séjour : Du ..... Au .....

A REMPLIR PAR LE MAITRE NAGEUR

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eau vive, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.
Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.
Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e)
……
……

Titulaire du diplôme :
……..……..……..……
……..……..…….

Date de délivrance du diplôme : ……..……..……..……..……

Certifie que l'enfant
…….....
.....

Né(e) le ……..…… / ……..…… / ……..……
A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à …….. le……..

Cachet et signature :